



Association Française pour la
Prévention des Catastrophes
Naturelles (AFPCN)



Séminaire « PCS : Méthodologies et outils »

Aix en Provence, le 17 juin 2010

Madame, Monsieur,

Les tempêtes et les inondations encore très récentes viennent de nous rappeler la vulnérabilité croissante de notre société. Dans ces situations difficiles, le désarroi, les attentes des citoyens les conduisent à interpeller la puissance publique dont ils attendent soutien, aide et réconfort. Cependant, il est avéré aujourd'hui que le niveau communal et la responsabilité individuelle doivent être de plus en plus sollicités.

La loi « Risques » de juillet 2003 et la loi « sécurité civile » d'août 2004 ont apporté des modifications et des outils nouveaux dans le dispositif national de gestion des risques. En particulier, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a pour vocation d'organiser la mobilisation communale face à un événement en faisant appel à l'engagement local de chacun et à une culture partagée du risque.

Outil de préparation et de réaction, le PCS permet une organisation locale face à des situations très diverses : catastrophes majeures atteignant fortement la population (personnes décédées ou blessées, maisons détruites ...), perturbations de la vie collective (interruption durable de l'alimentation en eau potable ou en énergie ...) ou accidents plus courants.

C'est dans ce cadre que la Direction de la Sécurité Civile du Ministère de l'Intérieur, de l'Outre Mer et des Collectivités Territoriales, la Communauté du Pays d'Aix et l'Association Française pour la Prévention des Catastrophes Naturelles (AFPCN) organisent conjointement un séminaire consacré aux Plans Communaux de Sauvegarde.

Il s'agit au cours d'une journée in situ de favoriser le partage d'expérience entre collectivités territoriales sur les problématiques liées aux PCS : l'intérêt de l'approche locale, les méthodologies, les outils utilisés (techniques et d'appropriation). La notion de territoire d'application sera également abordée.

Il se tiendra le 17 juin prochain à Aix en Provence à l'ENSOSP, 1070 rue du Lieutenant Parayre.

Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription à retourner à l'AFPCN avant le 7 juin 2010, une participation de 15 euros est demandée aux participants.

Dans l'attente de vous accueillir à Aix en Provence, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments.

Christian Kert
Président de l'AFPCN
Député des Bouches du Rhône